ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Allocution

de

Monsieur Laurent Kurth
Président du Conseil d'Etat

,

à l'occasion de la réception officielle de M. Didier Burkhalter à l'occasion de son élection à la présidence de la Confédération

Temple du Bas Neuchâtel

Jeudi 12 décembre 2013, à 18h00

Mesdames et Messieurs,

L'an dernier à la même époque, un calendrier Maya prévoyait la fin du monde. Le calendrier politique suisse est plus modeste et beaucoup plus constant: pour nous autres Suisses, la fin du monde n'est pas grand-chose. Ce qui compte, ici, en décembre, c'est l'élection de notre nouveau Président de la Confédération.

Cette année, pour le bonheur du pays bien entendu, mais aussi pour notre plaisir et notre fierté, c'est un Neuchâtelois qui endosse l'habit. C'est important bien entendu pour tout le canton qui peut ainsi, en quelque sorte par délégation, revaloir au pays tout entier ce qu'il en a reçu et ce qu'il en reçoit encore. Avec Didier Burkhalter, ce sont en effet des qualités bien neuchâteloises qui seront mises au service des Suisses: l'amour du travail sérieux et méticuleux, la modestie, la constance, la patience, l'entregent très diplomatique, l'ouverture au monde et, finalement, le sens bien ancré du consensus et le service des institutions.

Ce sont ces valeurs que les cantons confédérés ont acceptées dans leur alliance en septembre 1814, lorsqu'ils consacraient l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération. Autant dire que l'année qui s'ouvre pour Neuchâtel est doublement faste : nous fêtons ce jour l'accession d'un Neuchâtelois à la présidence de la Confédération, nous fêterons en septembre 2014 les 200 ans de notre entrée dans l'alliance fédérale.

C'est le 12 septembre 1814 en effet que la Diète fédérale, réunie à Zurich, admet la Principauté de Neuchâtel en tant que 21ème canton suisse. Un canton un peu particulier puisqu'il demeure malgré tout propriété de la Prusse jusqu'en 1857, date à laquelle les Neuchâtelois sont définitivement déliés de leur serment de fidélité au roi de Prusse

lors du Congrès de Paris. Comme quoi, Monsieur le Président, la diplomatie suisse a bel et bien toujours été une affaire très neuchâteloise !

L'histoire est importante bien sûr, singulièrement dans un canton connu dans le monde entier pour la compétence de ses horlogers et la production des garde-temps les plus fameux et les plus recherchés au monde.

Cette force, cet esprit d'innovation, ce dynamisme et cette conscience industrielle, c'est aussi une des forces du canton de Neuchâtel. Toujours ici, sur cette terre, les hommes et les femmes ont eu la conscience de la valeur du travail, de la création matérielle de richesse, de l'importance de l'économie industrielle par opposition – parfois tout au moins – à l'économie purement financière.

Ici, on invente ; ici on fabrique ; ici on crée. Et voilà encore un symbole fort, qui vient s'ajouter au bicentenaire et à votre présidence, M. Burkhalter. C'est en 2014 aussi que le canton de Neuchâtel va pouvoir symboliquement remettre les clés de son centre d'excellence Microcity à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et à l'Institut de microtechnique.

En disant cela, je veux rendre hommage à mes devanciers. C'est en 2007 déjà qu'une déclaration d'intention noue une nouvelle union entre le canton et la Confédération, l'Institut de microtechnique neuchâtelois et l'EPFL. Le but correspond au génie propre de ce canton et de ce pays : unir et coordonner le soutien apporté aux activités de recherche, de formation et de valorisation en microtechnique. Cet accord couronne en définitive l'une des constantes les plus ancrées dans la mentalité neuchâteloise : investir dans l'avenir, investir dans l'innovation et surtout investir dans la formation. Le cadeau que nous

ferons l'an prochain à l'EPFL n'est pas anodin : nous y avons consacré plusieurs dizaines de millions. Le cadeau que nous font de leur côté l'EPFL et la Confédération n'est pas anodin non plus. Il permet d'ancrer Neuchâtel comme pôle d'excellence national et international de microtechnique. Un ancrage qui pourrait être confirmé l'an prochain aussi par la désignation de ce formidable ensemble (CSEM, UniNE, EPF, Neode,) comme site-réseau d'un parc suisse de l'innovation. Nous avons les qualités pour le faire, nous avons les compétences pour le faire, nous avons l'ambition de le faire et désormais, avec Microcity, nous avons les instruments pour y parvenir.

De ce point de vue en définitive, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Neuchâtel et la Suisse sont confrontés aux mêmes défis. Quand la Suisse doit aujourd'hui redéfinir sa place dans un continent en pleine mutation, la renégocier, la recréer et lutter pour conserver certaines de ses valeurs et vertus, Neuchâtel doit aussi redéfinir sa place dans l'arc jurassien et dans les espaces métropolitains lémaniques ou alémaniques. A l'heure où la Suisse se profile comme un relai diplomatique toujours plus important – pensons aux négociations de Genève sur le nucléaire iranien ou à la situation syrienne – Neuchâtel cherche à se profiler de son côté comme un pôle d'innovation microtechnique incontournable. Avec la même ambition de dépasser les questions de taille pour faire reconnaître des talents spécifiques et les faire rayonner au plan international.

Bref, Monsieur le Président, de la fameuse « affaire Neuchâteloise » résolue au Congrès de Paris en 1857 jusqu'à aujourd'hui, tout nous unit à la Suisse, tout nous rapproche, tout nous rassemble.

Et votre accession à la présidence de la Confédération représente à nos yeux, aujourd'hui, le couronnement momentané de ce lien très fort. Couronnement momentané parce qu'il ne dure qu'une année; et

cela encore est une vertu très suisse : nous ne sommes pas faits pour nous établir, pour cesser d'avancer, pour cesser de chercher, pour cesser de créer.

A vous, à votre épouse, je souhaite la meilleure des années de présidence tout en rappelant malgré tout ce mot d'un autre président, français celui-là : « Etre président, ça n'a qu'un défaut : on a plus beaucoup d'espoir d'avancement ».

Seules les paroles prononcées font foi!